

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**18e Colloque international de bibliologie de l'Association internationale de
Bibliologie (AIB)**

**1er Colloque congolais de bibliologie du Comité congolais de l'Association
Internationale de Bibliologie**

Kinshasa (27 novembre – 3 décembre 2004)

**La Bibliologie en République Démocratique du Congo : quelles
perspectives ?**

par

Eddie TAMBWE Bin Kitoko

Chercheur/enseignant en Communication

Chercheur associé à l'Association Internationale de Bibliologie (Paris)

Directeur de la “ Collection Recherches en Bibliologie ” chez L'Harmattan

Il y a deux ans, dans un article consacré à la bibliologie en République Démocratique du Congo (RDC), nous tentions de montrer – à la lumière de divers facteurs – que ce pays constituait un champ propice au développement de la science générale de la communication écrite, tant au plan institutionnel qu’au niveau, plus personnalisé, des pratiques scientifiques par des chercheurs isolés. L’histoire de cette discipline en RDC est pourtant bien courte ; le vocable « bibliologie » n’est connu chez nous, de manière formelle, qu’à partir des années 1980. Cependant, nous avançons ceci avec la plus grande prudence car il est possible que quelque étude sur la matière ait été produite bien avant cette date. Ce propos voudrait insister sur la production et la recherche scientifiques comme relevant de la bibliologie telle qu’elle se déploie aujourd’hui.

À la lumière des matériaux fournis par l’histoire des sciences en RDC, il nous semble que la bibliologie telle qu’elle se comprend et se pratique de nos jours émerge dans le pays sous le masque des « études des problèmes du livre ». Les chercheurs qui prennent en charge « ces problèmes » sont des philosophes, des philologues, des critiques littéraires, parfois des économistes spécialisés dans l’analyse des industries culturelles. Citons des analyses d’auteurs tels Ngandu N’Kashama, Kangafu Gudumbana, Lukomo Bivatu Nsundi. Ces études esquisseront, pour les années 1980, les grandes interrogations sur « le sort du livre » dans le pays. Ces interrogations sont alors prises en charge par des organismes internationaux qui commandent auprès d’experts des rapports et des études dans le but de « faire le point sur la situation du livre ». La pensée alors à la mode était de considérer le livre, et de manière générale l’imprimé, comme un outil de développement au même titre que l’agriculture, l’industrie, etc. On pensait en fait qu’il n’était pas possible de concevoir une politique cohérente de développement sans y intégrer une politique culturelle de la communication écrite. Mais les faits sociaux sont rarement isolés. Au plan institutionnel et universitaire, les années 1980 sont marquées par le renouvellement scientifique de la bibliologie, sous la houlette de l’Association Internationale de Bibliologie. D’importantes évolutions épistémologiques eurent lieu : la bibliologie passa des limites étriquées de la science du livre à une conception plus large de la science de l’écrit, de la science de la communication écrite. Elle rejoignait ainsi formellement le grand ensemble des sciences de l’information et de la communication qui, à leur tour, se constituaient aux plans académique, institutionnel et universitaire.

C’est dans ce contexte que le gouvernement congolais proposa une formation universitaire dans le domaine du livre et de la bibliologie. En 1988, sous la direction du professeur Étienne Ngangura Kasole, chef de département, la formation débute au sein de l’Institut Facultaire des Sciences de l’Information et de la Communication (IFASIC) de Kinshasa. La fondation de cette filière à l’IFASIC constitue un moment de césure historique pour la bibliologie, nous semble-t-il : même s’il existait déjà (notamment à l’ISS et à l’UNIKIN) des formations dans les métiers du livre, celle organisée par l’IFASIC allait créer une dynamique générale autour de la bibliologie et permettre la propagation du concept dans les milieux universitaires. Des mimétismes se produisirent en sens divers. Les institutions organisant l’enseignement de la bibliothéconomie et/ou des sciences documentaires reprirent en compte le concept de « bibliologie ». À un moindre niveau, des centres de recherche et de sociétés savantes arborant le concept de bibliologie se créèrent : le CAB (Centre Africain de Bibliologie) créé par le professeur Kibanda Mutingila, le Comité zaïrois de l’Association Internationale de Bibliologie, sous la direction du professeur Étienne Ngangura Kasole, ... Il y avait donc en RDC des chercheurs se revendiquant bibliologues. Ils étaient disséminés dans des institutions universitaires et des centres de recherche... Mais des problèmes structurels et financiers plombaient la recherche en bibliologie et rendaient sa pratique quasiment invisible. Pour pallier à ces carences, nous tentâmes d’établir un premier bilan de l’état de la pratique de la bibliologie dans le pays, dans le numéro 58 de la revue *Schéma et Schématisation, Revue Internationale de bibliologie*. Ce numéro préfigurait d’ailleurs le présent colloque.

Au terme de ce colloque, quels sont les enjeux essentiels de la recherche en bibliologie ? Le premier enjeu est lié à un aspect théorique constaté tout le long de nos travaux : il est apparu que la recherche bibliologique est plutôt dominée par les chercheurs issus du monde des bibliothèques (spécialistes en bibliothéconomie, en sciences documentaires, etc.). Or ce milieu évolue, nous semble-t-il, dans une sorte d’autarcie, loin des autres chercheurs directement sortis des études en communication ; tout se passe comme si ces chercheurs ne faisaient pas partie de l’ensemble SIC. Or si la bibliologie est une part intégrante des SIC, tout chercheur se réclamant de ce champ est obligé de prendre en compte les acquis épistémologiques des SIC ; plus concrètement, il faudrait s’imprégner de

l'ensemble des acquis théoriques généraux de ce domaine. Il nous faut sortir de nos chapelles pour poser entre nous des ponts, des points de ralliement. Le second enjeu concerne l'organisation institutionnelle de la recherche, principale bataille à mener demain. Ce point concerne la conception et la mise en place d'un programme de recherche en bibliologie, en tant que pacte commun. Quelle bibliologie, quelles recherches, quel contenu donner aux recherches en bibliologie, tenant compte de l'état actuel de notre société ? Voilà les questions auxquelles devait répondre ce colloque. Mais l'histoire des sciences montre que le destin d'une discipline scientifique ne tient pas uniquement à la cohérence de son programme intrinsèque : elle montre qu'il dépend également de la capacité personnelle des chercheurs à organiser la recherche au plan institutionnel. Mais comment organiser l'activité scientifique ?

Rappelons d'abord l'histoire générale des sciences sociales et humaines, englobant celle des sciences de l'information et de la communication, et donc la bibliologie, afin de mesurer l'importance de l'organisation de la recherche. Dès le début, au XIX^e siècle, les chercheurs en sciences humaines et sociales ont ressenti le besoin d'organiser et de prolonger, leurs activités scientifiques sous diverses formes institutionnelles, en plus et/ou en dehors de l'université. L'exemple de la sociologie est instructif à cet égard. En effet, à la naissance de la sociologie, trois savants se disputent, en France, l'hégémonie intellectuelle de la nouvelle discipline : Gabriel Tarde (1843-1904), René Worms (1867-1926) et Émile Durkheim (1858-1917). Gabriel Tarde, alors le plus connu, a acquis une audience internationale, et ses livres, dont *Les lois de l'imitation* (1890) et *L'Opinion et la Foule* (1901), sont des succès éditoriaux. Mais Tarde n'a pas constitué d'école. Lorsqu'il décède, en 1903, personne n'est là pour défendre et prolonger son œuvre. René Worms, aujourd'hui quasiment oublié, est au début du XX^e siècle l'étoile montante de la sociologie. Brillant normalien, auteur de *Organisme et société* (1896), il a démontré des talents d'organisateur peu communs. En 1893, il crée la *Revue Internationale de Sociologie*, l'année suivante, il fonde un Institut International de Sociologie, tenant des congrès annuels. Il crée aussi une collection d'ouvrages et dépose les statuts d'une Société Sociologique de Paris. Mais ce panel d'activités, bien qu'impliquant des intellectuels venus de plusieurs horizons et disciplines, cache une absence de cohérence intellectuelle. René Worms est au cœur d'un réseau, mais ne vise pas à son unification intellectuelle. Émile Durkheim a mieux réussi sur les plans scientifique et institutionnel. Entre autres, il mît en place un programme de recherche complet et cohérent dans son livre, demeuré un classique, *Les Règles de la méthode sociologique*, publié en 1895. Durkheim s'attache à rassembler une équipe autour de son projet. En 1898, il crée *L'Année sociologique*, revue autour de laquelle s'agrègent de jeunes intellectuels de talents : il y a son neveu Marcel Mauss, mais aussi Maurice Halbwachs, Célestin Bouglé, François Simiand, Paul Fauconnet, ...

Le développement des sciences de l'information et de la communication (SIC) s'accompagna du souci de mettre en place des structures d'appui à la recherche : le groupe américain, connu aujourd'hui sous le nom d'« École de Chicago » (Park, Dewey, Mead, Cooley, etc.) partit de l'université (1913) pour mettre en place une stratégie de recherche et d'édition de leurs travaux ; la pensée de l'école allemande de « Francfort » (Ardono, Horkheimer, Marcuse, etc.) doit beaucoup au rayonnement international de l'*Institut für Sozialforschung*, créé, en 1923, comme une structure pluri/fonctionnelle de recherche (centre de recherche, structure éditoriale, etc.) ; les très célèbres Lasswell, Lazarsfeld, Merton ne purent quant à eux se contenter de l'université de Columbia, ils créèrent la « Mass Communication Research » (1927) pour donner une ampleur plus notable à leurs recherches ; citons encore l'école française, créée (en 1960) autour de Georges Friedmann, Edgar Morin, Roland Barthes, sous le nom du CECMAS (Centre d'Études des Communications de Masse) et l'école anglaise, à la suite de la création en 1964 du Centre de Birmingham, avec Hoggart, Williams, Thompson, etc. Dès son apparition, la bibliologie n'échappe pas à la question de l'organisation institutionnelle. En 1895, Paul Otlet créa son Institut International de Bibliographie et reprit le projet de Peignot de constituer une collection d'ouvrages produits par l'humanité, le « Répertoire bibliographique universel ». Les bibliologues suisse Rötthlisberger (fondateur, dans le *Droit d'auteur*, de la bibliométrie historique, vers la fin du XIX^{ème} (1880-1890) et russe Roubakine (dans les années 1920 et 1930) furent, à l'instar du Belge Otlet, de grands organisateurs de la recherche soucieux en plus d'établir des « réseaux internationaux ».

En créant l'Association Internationale de Bibliologie (Tunis, 1988), Robert Estivals s'inscrivait historiquement dans cet effort d'offrir à la bibliologie des institutions propices à son développement. *La Revue Internationale de Bibliologie*, organe d'expression de l'association, a servi d'appui à la

recherche pour nombre de bibliologues. Grâce à ces institutions, de véritables réseaux se nouèrent, tant au niveau des organisations qu'à celui, plus personnalisé, des chercheurs. En créant l'année dernière une collection « Recherches en bibliologie » au sein des éditions L'Harmattan, notre initiative relève du même ordre ; nous voulions en fait créer un espace d'expression pour les chercheurs engagés dans des travaux relevant formellement de la « bibliologie ».

En tenant compte de toutes ces expériences internationales, les chercheurs congolais en bibliologie devraient mettre en place, dès à présent, un programme d'organisation. La mise en place d'un tel programme ne peut être que le résultat d'une réflexion collective. Dans notre esprit, ce programme d'organisation devrait comprendre non seulement un programme de recherche mais un système général d'organisation de la recherche. Ce colloque fut l'occasion de déploiement des différents éléments de ce programme : à nous d'en faire une synthèse...